



OFFRE D'EMPLOI POUR UN(E) TECHNICIEN(NE) DE RIVIERE

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du bassin versant du Gapeau a été créé par arrêté préfectoral en date du 3 février 2014. Il est installé depuis le 22 mai 2014.

Le Syndicat Mixte :

- est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Gapeau en cours d'élaboration par la Commission Locale de l'Eau.
- porte le Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Un programme d'aménagement, de restauration hydromorphologique et de reconquête de la continuité écologique des cours d'eau est prévu sur l'ensemble des communes du bassin versant, pour un montant prévisionnel de 17 M€.
- porte la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau.
- porte la compétence de Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.)

Les travaux d'entretien et de renaturation de la végétation sont réalisés dans le cadre de déclaration d'intérêt Général depuis 2015. Le Syndicat Mixte est propriétaire de 3 stations hydrométriques étiage / crue dont il fait le suivi. Des analyses de la qualité biologique et physico-chimique des cours d'eau sont réalisées dans le cadre du S.A.G.E. tous les 2 ans.

MISSIONS

Le poste de technicien(ne) de rivière est un poste polyvalent nécessitant un agent à l'aise sur le terrain, en pourparlers avec les riverains et les élus, encadrant des entreprises pour la réalisation de travaux, et au bureau pour rédiger et suivre des marchés publics complexes ou animer des réunions.

Il aura pour mission :

*** Assurer la gestion des études et des travaux d'aménagement, de restauration, d'entretien, de reconquête de la continuité écologique et de mise en valeur du Gapeau et de ses affluents**

- Assurer le suivi de l'élaboration du programme pluriannuel de travaux de restauration, d'entretien et de mise en valeur du Gapeau et de ses affluents
- Organiser et assurer le suivi de la maîtrise d'œuvre des travaux : démarches réglementaires, administratives et techniques nécessaires à la réalisation des études, à la passation des marchés et des travaux
- Communiquer aux élus et riverains, organiser des visites de terrains

*** Etre l'interface entre le terrain et le syndicat mixte (post-crue, veille environnementale, etc.) :**

- Assurer la surveillance et le suivi des cours d'eau
- Communiquer auprès des riverains, des élus, les acteurs du territoire sur les bonnes pratiques en matière de gestion des milieux

*** Assurer le suivi hydrologique des cours d'eau (quantité, qualité)**



- Campagnes de jaugeage
- Exploitation des données
- Analyse hydrologique et RETEX
- Suivi de l'alerte hydrométéorologique
- Suivi de la qualité des eaux

PROFIL DU CANDIDAT

- Formation Bac+3 minimum spécialisée dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Expérience professionnelle fortement souhaitée sur un poste similaire (2 ans minimum)
- Permis B obligatoire

Compétences :

- Connaissances en gestion des milieux aquatiques et fonctionnement des cours d'eau fortement souhaité,
- Compétences dans l'encadrement des travaux en rivière fortement souhaité,
- Connaissance et maîtrise des différentes techniques d'entretien et de restauration des cours d'eau,
- Connaissances naturalistes,
- Compétences en hydrologie, en hydraulique et hydromorphologie,
- Connaissance des procédures de marchés publics et du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de l'eau et notions de base en droit public et droit de l'environnement,
- Gestion et suivi de projets multiples
- Bonne maîtrise en informatique et SIG

Qualités requises :

- De bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et d'organisation
- Bon communicant, sens de l'écoute et pédagogie
- Autonomie, esprit d'initiative, rigueur, polyvalence

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste basé au siège du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau, à Pierrefeu-du-var (83 390) Temps hebdomadaire de travail de 37h – déplacements sur le territoire (véhicule de fonction).

Salaires selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. B, cadre d'emploi des techniciens territoriaux

MODALITES DE CANDIDATURE

Date limite de réception des candidatures le 17 mai 2021.

Envoyer CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président par mail à l.mora@smbvg.fr